



Règlement intérieur : École Multisports



- 1- Tout enfant qui aura un comportement violent ou délictueux s'expose au renvoi de l'établissement sans remboursement de son inscription.

- 2- Les enfants doivent le respect aux éducateurs, aux intervenants extérieurs ainsi qu'aux autres enfants présents.

- 3- Il est interdit de quitter l'établissement en dehors de ses heures de fonctionnement.

- 4- Les règles élémentaires de politesse sont nécessaires au bon fonctionnement de l'école multisports.

Signature des parents

Avec la mention « lu et approuvé »